

## **Pour la sauvegarde des libertés locales**

### **Les libertés locales sont le bien précieux des villages**

En France, le Parlement discute en ce moment d'une nouvelle organisation des collectivités territoriales qui vise à transformer les communes en simples quartiers d'une intercommunalité qui les aura absorbées, ce qui risque de mettre un terme à la liberté communale.

Cette réforme anéantirait le niveau de proximité préféré des Français, à savoir la commune et amplifierait l'opposition entre villes et campagne en pénalisant le milieu rural en matière d'accès aux services.

### **Quels sont les risques concrets si ce texte est voté ?**

- Le maire et le conseil municipal n'auraient plus aucune prise sur les décisions locales désormais prises loin des villages. Plus de prise en compte de la réalité locale quant au logement, à la construction.
- Seule la taille de la commune serait prise en compte pour définir les politiques publiques et non la gestion de l'espace, des routes ou de l'environnement.
- Les villages seraient sous la coupe d'un président d'intercommunalité ayant les pleins pouvoirs et probablement sous l'influence de considérations politiciennes.
- La commune serait mise sous tutelle avec un mode d'élection démotivant pour les élus ruraux, le plus souvent bénévoles.

**Patrick Rigault, maire et le conseil municipal ont souhaité manifester leur crainte de devoir faire le deuil des libertés locales, libertés qui préservent l'équité des services en milieu rural et le devenir de nos villages.**



Notre commune s'associe aux milliers de communes rurales réunies au sein de l'Association des maires ruraux de France

**Thématique(s):**  
Infos flash



***Mairie  
de Nargis***

*1, rue de la Mairie  
45210 Nargis  
02 38 26 03 04 [accueil@mairie-nargis.fr](mailto:accueil@mairie-nargis.fr)*

---

**Source URL:** <http://www.mairie-nargis.com/actualites/pour-la-sauvegarde-des-libertes-locales>